

Des privatiseurs qui ne passent pas comme une lettre à La Poste

Alors que les bénéfices de La Poste devraient être attribués à une meilleure desserte ou une amélioration du service public, ces sommes servent avant tout à renforcer l'attractivité de La Poste pour ses futurs investisseurs en vue d'une privatisation prochaine de l'ancienne régie fédérale.

JOËL VARONE

En 2004, La Poste engrangeait un bénéfice de 830 millions de francs. L'exercice 2005 s'avère similaire avec plus de 810 millions de bénéfice. Des résultats mirobolants obtenus tant sur le dos des usagers (baisse des prestations avec les nombreuses fermetures des bureaux de poste, hausse du prix du courrier B, etc.) que sur celui des salariés de La Poste (détérioration des conditions de travail, externalisations).

Alignement sur le privé et fragmentation en SA

Jusqu'à présent, la stratégie de La Poste a consisté à fractionner ses différentes activités en entités économiques et à les transformer petit à petit en sociétés anonymes (SA), profitant de l'occasion pour revoir le statut du personnel et accroître sa productivité. La Poste souhaite à présent pouvoir rapidement se défaire du statut du personnel. Ulrich Gygi, le patron «socialiste» de La Poste, déclarait récemment : « En matière de gestion du personnel, nous manquons totalement de souplesse, puisque notre entreprise doit accorder à ses salariés les garanties accordées au personnel de la Confédération. A l'avenir, la Poste devrait pouvoir se rapprocher des règles qui prévalent dans le Code des obligations... »¹

Ce rapprochement des règles du Code des obligations devrait notamment faciliter à La Poste son plan de suppression de postes en permettant des licenciements massifs. Anton Menth, président du conseil d'administration, annonçait en effet au début du mois de mai que La Poste songeait à supprimer environ 5000 postes – soit près de 13% des effectifs – en augmentant la productivité du personnel. Anton Menth est allé jusqu'à invoquer que ces suppressions de postes étaient son «devoir vis-à-vis du propriétaire – en fin de compte le peuple»². Aujourd'hui, c'est donc au nom du peuple que s'effectue le démantèlement des services publics !...

Quelques embûches sur le chemin de la privatisation

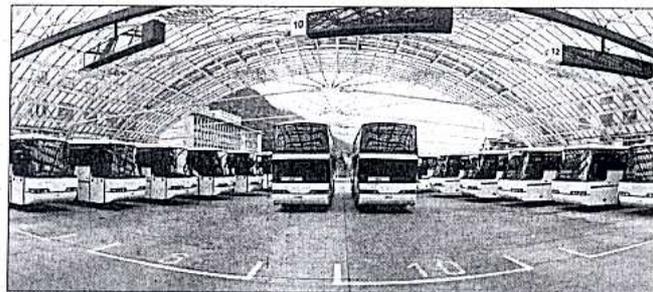
Au cours du dernier mois cependant, l'échec de la privatisation totale de Swisscom devant le Parlement et surtout l'avis de l'Office fédéral de la justice (OFJ) déclarant illégale la transformation de l'entité «PosteColis» en SA ont rendu la stratégie de privatisation de La Poste plus fragile. L'OFJ est en effet arrivé à la conclusion que l'externalisation de PosteColis en sa transformation en SwissLogistics SA viole l'actuelle Loi sur la Poste et que toute disposition est également valable pour l'envoi de lettres

que Swiss Post International. En transformant PosteColis en SA, La Poste violerait son obligation de service universel. De même, l'OFJ rappelle que les employés de La Poste restent soumis à la Loi sur le personnel de la Confédération, réglant provisoirement les volontés de la direction de soumettre les employés au Code des obligations.

Toutefois ces quelques éléments ne suffisent pas à remettre en cause le processus de privatisation. Tout d'abord, l'expertise même de l'Office fédéral ne remet pas fondamentalement en cause les externalisations : La Poste a toujours la possibilité de déléguer ses propres mandats à des tiers. Elle ne doit cependant pas en céder la totalité... D'autre part, l'Office fédéral ne dit rien sur la transformation de CarPostal en société anonyme et enfin, quelques jours après la publication de l'avis de l'OFJ, le Conseil fédéral donnait mandat au département de Moritz Leuenberger de planifier les étapes d'une libéralisation totale du marché postal et de la transformation de La Poste en société anonyme. L'avis de l'Office fédéral constitue en effet un obstacle pour la bourgeoisie dans le processus de libéralisation et de privatisation du marché postal, obstacle que le Conseil fédéral souhaiterait pouvoir faire sauter.

Il y a une coupure réelle entre la base et le «haut» du syndicat. Avec le SAP, nous devons inverser la tendance et partir des préoccupations des postiers

Bien qu'une brèche se soit ouverte dans le processus de privatisation et qu'il existe des divergences dans le camp bourgeois sur le calendrier et les modalités de libéralisation des anciennes régies fédérales, les syndicats partenaires renoncent aux mobilisations. Alors que la transformation de PosteColis en SA avait commencé à mobiliser le personnel, le Syndicat de la communication estime que des actions syndicales «ne sont aujourd'hui plus nécessaires»³. Son président Christian Levrat a même déclaré : « Nous sommes ouverts à la discussion sur la libéralisation du marché postal. Certains services pourront être délégués à des privés. »⁴ Devant ces renoncements, plusieurs postiers, pour la plupart membres du Syndicat de la communication, ont refusé de céder. Leur refus d'accompagner systématiquement les réformes et démantèlements



L'externalisation de CarPostal est l'une des facettes du démantèlement de La Poste en vue de sa privatisation.

volonté de susciter une opposition construite du personnel aux restructurations sont à l'origine de la fondation d'un nouveau syndicat, le Syndicat autonome des postiers (SAP). Entretien avec le fondateur du syndicat et membre de son comité national, Olivier Cottagnoud.

Comment est né le SAP?

Olivier Cottagnoud – J'ai fait pendant vingt ans du syndicalisme au Syndicat de la communication. Je pourrais raconter, mais je veux encore y croire. La création du Syndicat autonome des postiers découle de la volonté de vouloir encore faire du syndicalisme à La Poste, de vouloir redonner un sens et une valeur au travail de l'ensemble des postiers en s'opposant aux restructurations.

Lors du congrès du Syndicat de la communication de 2003, il avait été décidé de n'accepter aucune société anonyme, aucun salaire régional ni aucun basculement dans le privé. Et moins d'une année plus tard, après que La Poste se soit procurée un avis de droit légitimant la création pour ExpressPost d'une société anonyme, le Syndicat de la communication a accepté la politique de La Poste en violant ainsi la décision du congrès et en acceptant la transformation de CarPostal en société anonyme. Ce fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase. A ce moment-là, il n'était plus envisageable de continuer dans le Syndicat de la communication, il fallait créer un autre syndicat.

Une des premières actions du SAP a d'ailleurs été de recourir contre la transformation de CarPostal en SA et, aujourd'hui, nous constatons que l'Office fédéral de la justice reprend une partie de notre argumentation pour déclarer illégal le passage en SA de PosteColis. Ça nous a donné raison et montré qu'il valait la peine que le SAP fasse sa démarche syndicale.

Pourtant quelques jours après cet avis de droit, le Conseil fédéral décidait de le contourner en don-

ment Moritz Leuenberger d'envisager les bases légales d'une transformation totale de La Poste en SA...

Le mandat donné au département de Moritz Leuenberger pour explorer les voies d'une privatisation de La Poste quelques jours après la décision de l'Office de justice n'est en effet pas anodin. Il montre la détermination du gouvernement à libéraliser le secteur postal. Quand un quelconque citoyen viole la loi, il va en prison. Mais quand le Conseil fédéral viole la loi, il change la loi. La décision de l'OFJ représente un camouflet insupportable pour le Conseil fédéral, raison pour laquelle ce dernier a donné ce mandat à Moritz Leuenberger.

Revenons au SAP, qu'est ce qui le différencie du Syndicat de la communication?

Contrairement au Syndicat de la communication, le SAP se veut un syndicat autonome. Autonome notamment des partis politiques. Cette autonomie est d'autant plus importante dans notre secteur que La Poste est pilotée par un socialiste (Ulrich Gygi), sous tutelle d'un ministre socialiste lui aussi (Moritz Leuenberger).

Lors de la création du SAP, nous nous sommes largement inspirés du type de syndicalisme pratiqué par SUD en France. Le fonctionnement démocratique et le contrôle des décisions syndicales par la base nous paraissent fondamentaux.

Pour moi, le Syndicat de la communication s'évertue surtout à construire une opposition de façade où le syndicat multiplie les discours de cantine du 1^{er} mai («on n'acceptera pas ça, on s'oppose, on s'oppose»), mais, pour finir, le syndicat accepte tout.

La direction s'active plus au niveau de la politique institutionnelle que syndicalement, à sa base. Il y a une coupure réelle entre la base et le «haut». Ce haut traite peu les problèmes qui peuvent se rencontrer tous les jours par les postiers. Avec le SAP, nous devons inverser la tendance et partir des préoccupations de

Les postiers justement. La Poste a effectué pour l'instant ses restructurations dans un climat de paix sociale quasi absolue. Quel est le sentiment du personnel?

Par le fait que les syndicats (Communication et Transfair) ont accompagné les transformations en cours, le personnel a tendance à rester passif. Dans le cadre de la transformation de CarPostal en SA par exemple, les syndicats ont multiplié les discours rassurants, mettant l'accent sur ce qui ne changeait pas (par exemple la durée des vacances ou les salaires).

Il y a une démotivation au travail généralisée à La Poste, alors que quelques années auparavant, les gens se sentaient postiers et fiers de l'être. En même temps, le personnel refuse les changements en cours et certains sont prêts à se mobiliser.

Quels sont les perspectives et objectifs du SAP dans la lutte contre ces processus?

Le SAP a comme objectif immédiat de gagner la reconnaissance de pouvoir négocier avec La Poste. Pour ce faire, il faudra vaincre les résistances actuelles des autres syndicats et de leurs alliés politiques. Il y a actuellement une chape de plomb autour du SAP. Tant politiquement que syndicalement, les milieux de gauche n'acceptent pas notre dissidence. Le Syndicat de la communication n'hésite pas à faire campagne avec la direction de La Poste contre nous. Récemment il a même fait circuler un tract intitulé «Le SAP n'est pas un syndicat!».

Cela dit, cet objectif de reconnaissance ne nous empêchera pas de rester actif et critique.

Le SAP ira au bout de sa résistance contre le démantèlement de La Poste. La Poste doit rester une entité et non être découpée en petites entités pour être mieux vendues. D'autre part, nous sommes attachés à la défense du métier de postier, au sens large. Il y a un processus de «déprofessionnalisation» à La Poste. Avant, quelqu'un qui travaillait au guichet était un spécialiste postal (il connaissait les modalités du dépôt, de la logistique, il connaissait les processus de A à Z). Maintenant, on ne demande plus que de savoir scanner des codes-barres, vendre des bonbons dans les offices et transmettre des clients à PostFinance. Pour les facteurs c'est la même chose.

La Poste va déclasser la profession de facteur en lui enlevant la connaissance de spécialités. Sur ce point, les autres syndicats sont inexistantes. Cette dépréciation du métier de facteur s'effectue aussi sans opposition syndicale.

SYNDICAT AUTONOME DES POSTIERS

Pour prendre contact avec le Syndicat autonome des postiers, s'adresser au SAP, case postale, 1963 Vétroz, ou par courriel à : s.a.p@bluewin.ch

Journal "La Brèche" 26.05.06

1. Tribune de Genève, 2
2. La Liberté, 8 mai 2004
3. Comtext, journal de la communication, 28 avr
4. Le Temps, 28 avr 2004